



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FÉDÉRAL Séance du 31 janvier 2025

Présents :

Gilles Erb, Président

Patrick Beaussart, Pascal Bertrand, Vincent Blanchard, Carine Bloch, Sophie Bodin, Corinne Come, Adrien Dodu, Marie Francisco, Gwen Geronimi, Sarah Hanffou, Eric Hennemann, Stéphane Lebrun, Emmanuel Marzin, Christophe Porte, Vuthny Savan, Kevin Verdot, Isabelle Wegel, Elodie Wey, (soit 19 personnes).

Assistant :

Thierry Albertin (en visioconférence), Elidia Alcide Dit Clauzel (en visioconférence), Nico Angenon (en visioconférence), Sylvie Avit-Relet (en visioconférence), Jean-René Chevalier, Bernard Ferrière, Jean-Luc Guillot, Patrick Lustremant, Robert Vasseur, Marion Vayre (en visioconférence), Hélène Vilo (en visioconférence)

Magali Andrier, Directrice générale, DTNA

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

Malory Lasnier, Directrice du pôle accompagnement des clubs et territoires (*point 2*)

Stéphane Lelong, Directeur du pôle développement des pratiques (*point 2*)

Membres excusés du Conseil fédéral :

Claire Delpouve, Jean-Christian Gremillon, Fabrice Kosiak, Sophie Larcher, Cécile Léonard, Jean-Michel Poulat, la représentante des entraîneurs (à élire), la représentante des sportifs de haut-niveau (à élire), le représentant des sportifs du haut-niveau (à élire). Soit 9 personnes.

Autres excusés :

Isabelle Alliot-Michoux, Alexandra Boons, Philippe Dumonteil, Charles Gaveau, Patrick Gillmann, Gérald Huioutu, Renan Thepaut, Ambdillah Toumbou.

Début à 19h00 en présentiel et en visioconférence.

Point 1 – Informations du Président

En préambule, le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents pour ce 2^{ème} Conseil fédéral de la mandature 2024/2028. Il en profite pour souhaiter ses meilleurs voeux 2025 : de belles réussites pour la FFTT, nos ligues, nos comités départementaux, nos clubs, nos athlètes et licenciés.

Le fonctionnement des Conseils fédéraux évoluera avec deux grands temps : le 1^{er}, le vendredi soir, traitera les grands sujets stratégiques (des Présidents de commissions fédérales pourront être invités afin de partager leurs réflexions et travaux). Puis le 2^{ème}, le samedi matin, sera consacré aux votes. L'application s'effectuera à compter du Conseil fédéral de fin mars 2025.

Des réunions régulières en amont des Conseils fédéraux seront organisées avec les Présidents des ligues.

Plusieurs défis en ligne de mire :

- Le résultat de notre candidature pour accueillir les prochains championnats du monde ;
- Les 100 ans de la FFTT ;
- Les championnats du monde à Doha ;
- Le projet de fédération à mission ;
- L'année du Ping féminin portée par un tour de France ;
- Projet de tarification des licences ;
- Le Congrès des 8 et 9 juin 2025 ;
- La mise en ligne du nouveau site internet et le renouvellement de la marque fédérale ;
- La signature du contrat de partenariat avec le Crédit Mutuel.

Il transmet ensuite plusieurs informations générales :

1. Il revient sur l'instabilité politique nationale actuelle : le projet de loi de finances 2025 contient un amendement visant à réduire les crédits du programme « Sport » de plus de 34 millions d'euros. La FFTT s'est associée au mouvement de protestation lancé par le CNOSF, en adressant un « Carton Rouge » à cette réduction de budget. Un communiqué de presse a été publié le 22 janvier 2025. Finalement, la commission mixte paritaire réunie en séance n'a pas retenu dans son texte le coup de rabot supplémentaire de 34,3 millions d'euros pas plus que le transfert vers la « mission sport » de 80 millions de crédits prévus pour le service national universel, qui avait été voté par le Sénat ;
2. Point agenda : retour suite aux rendez-vous programmés le 21 janvier 2025 avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) portant sur le programme politique fédéral et sur le projet de haute-performance ;
3. Point candidature championnats du monde 2027 : la France, les USA, la Chine, le Brésil et le Kazakhstan ont fait connaître leur intérêt pour cet évènement ;
4. Participation à la soirée du Pacte de l'Inclusion par le Sport le 28 janvier 2025 : aux côtés de d'autres fédérations sportives qui défendent aussi la cause d'un sport vecteur de transformations sociales mêlant insertion et lutte contre les fractures relationnelles.

Point 2 – Point PSF 2025

Eric Hennemann et Malory Lasnier présentent simultanément le projet sportif fédéral 2025 : cadre opérationnel, réglementaire, financier, modifications annoncées, calendrier prévisionnel (sous réserve du lancement de l'ANS) et enfin la grille des projets, le mécanisme d'attribution des financements et de la répartition financière pour 2025.

Une enveloppe de 15000€, ponctionnée sur le préciput de 3%, vient abonder la subvention pour les pôles espoir qui passe ainsi de 50K€ à 65K€. Cette disposition vise à compenser en partie les baisses des contributions des conseils régionaux et départementaux suite aux coupes budgétaires de l'État de 2,2 milliards d'€ pour les collectivités territoriales dans le PLF2025.

Avant de procéder au vote, les questions et remarques suivantes sont exprimées :

- Comment sont évalués les critères de développement ?
 - o Réponse : On évalue le projet c'est à dire la cohérence de l'action décrite dans la fiche action de la ligue en lien avec le projet fédéral. Cela représente 30% de l'enveloppe.
- Le délai (3 semaines) de dépôt des dossiers des ligues semble trop court.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent la nouvelle composition de la commission fédérale PSF (19 votants, 18 pour, 1 abstention, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent la nomination du représentant des ligues : Renan Thepaut (19 votants, 19 pour, 0 abstention, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent la nomination du représentant des comités : Sonia Prodhomme (19 votants, 19 pour, 0 abstention, 0 contre).

Les membres du Conseil fédéral approuvent les représentants de la DTN : Eric Fournie et Stéphane Lelong (19 votants, 19 pour, 0 abstention, 0 contre).

Point 3 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier présente les informations de la DTN :

- Parution du document de cadrage des cellules performance séniors et jeunes du semestre 1 ;
- Recrutement d'un Chef de projet haute performance : arrivée de Jean-René Mounié depuis le 1^{er} janvier 2025 ;
- Eléments du classement mondial au 28 janvier 2025 à noter en: en individuel, 4 français (2 hommes - 2 femmes) dans le top 20 mondial, 1 paire de double n°1 mondiale. 4^{ème} place pour l'équipe Dames et 2^{ème} place pour l'équipe Messieurs. Ces niveaux de classements sont historiques pour notre fédération.
- Retour sur les temps forts du calendrier international de 2025 avec notamment les championnats du monde individuels à Doha du 17 au 25 mai 2025 qui seront l'objectif principal des EDF ;
- Point d'étape sur les projets des directions du développement des pratiques, de l'accompagnement des clubs et des territoires et de l'emploi et formation ;
- Point d'étape sur les relations avec les tutelles : contrat de performance (ANS), contrat de développement (ANS), appel à projets (ANS), contrat de délégation (Ministère des sports), négociations CTS (Ministère des sports), projet de performance fédérale (ANS et Ministère des sports). Tous ces contrats ou projets sont à élaborer au 1^{er} semestre 2025.

Point 4 – Point RH

Magali Andrier présente les évolutions RH :

- Le recrutement en CDI d'un responsable financier : M. Ayoub Laarj, dans nos effectifs depuis le 20 janvier 2025 ;
- Le recrutement en CDI d'un développeur full stack pour le service informatique : M. Nicolas Philipp, dans nos effectifs depuis le 20 janvier 2025 ;
- Le recrutement d'un stagiaire pour une durée de 6 mois pour la gestion des bases de données et l'analyse statistique sur les adhérents au tennis de table en France : M. Mattéo Marie, dans nos effectifs depuis le 20 janvier 2025 ;
- Départs annoncés : M. Clément Chiron (*Directeur du pôle marketing & communication*) à partir d'avril et de Mme Emilienne Ebenye (*Comptable*) d'ici fin février. Les annonces de recrutement ont été lancées (à noter 83 candidatures reçues pour le poste de Directeur marketing & communication avec des profils de très bonnes qualités) ;
- La transformation du contrat de travail de M. Marvin Hubert (pôle compétitions) de CDD en CDI du fait des nouvelles missions supplémentaires qui incombent au pôle.

A la suite de demandes effectuées en séance, des informations complémentaires sont données sur le niveau de rémunération et la fiche de poste. Une note complémentaire sur cette fiche de poste sera diffusée par courriel aux membres.

En conséquence, il est proposé de transformer le CDD conclu avec Marvin Hubert, dont l'échéance est fixée au 30 juin 2025, en CDI sous l'intitulé : chargé de gestion des compétitions.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent la transformation du contrat de travail de M. Marvin Hubert de CDD en CDI (19 votants, 19 pour, 0 abstention, 0 contre).

Point 5 – Informations du Secrétaire général

En l'absence du Secrétaire général, M. Jean Michel Poulat, pour raisons médicales, Thomas Chevalier effectue la présentation :

- Présentation de documents généraux jointes au dossier : fonctionnement fédéral, note de prise en charge des frais, normes de nommage des documents et charte d'utilisation informatique. La charte des élus sera diffusée prochainement après validation du Comité d'éthique.
- Le système d'information : quelques anomalies sur SPID constatées et en cours de correction, et le lancement du projet GIRPE V2. Un échange est effectué sur la licence Dirigeante. Pour rappel, pas de limitation en club mais seuls les 3 dirigeants désignés (Président, Secrétaire, Trésorier) peuvent prétendre à une remise s'ils ne sont pas compétiteurs.
- L'association de l'amicale des anciens joueurs des équipes de France : arrêt de sa Présidente, Claude Bergeret. Cette association ne fonctionne plus. Plusieurs questions subsistent : arrêt ou dissoudre ou mise en sommeil ? la relancer et élire un nouveau bureau ? voir élargir le périmètre des acteurs ?

Fin de séance à 20h35.

Séance du 1^{er} février 2025

Présents :

Gilles Erb, Président

Patrick Beaussart, Pascal Bertrand, Vincent Blanchard, Carine Bloch, Sophie Bodin, Corinne Come, Adrien Dodu, Marie Francisco, Gwen Geronimi (*départ à 11h45*), Sarah Hanffou, Eric Hennemann, Fabrice Kosiak, Sophie Larcher, Stéphane Lebrun, Cécile Léonard, Emmanuel Marzin, Christophe Porte, Vuthny Savan, Kevin Verdot, Isabelle Wegel, Elodie Wey, (soit 22 personnes).

Assistant :

Thierry Albertin (en visioconférence), Elidia Alcide Dit Clauzel (en visioconférence), Nico Angenon (en visioconférence), Sylvie Avit-Relet (en visioconférence), Jean-René Chevalier, Bernard Ferrière, Jean-Luc Guillot, Patrick Lustremant, Robert Vasseur, Marion Vayre (en visioconférence), Hélène Vilo (en visioconférence)

Magali Andrier, Directrice générale, DTNA

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Nicolas Dennielou, Chef de cabinet

Christophe Legout, Directeur du pôle compétitions (*point 6 à 9*)

Membres excusés du Conseil fédéral :

Claire Delpouve, Jean-Christian Gremillon, Jean-Michel Poulat, la représentante des entraîneurs (à élire), la représentante des sportifs de haut-niveau (à élire), le représentant des sportifs du haut-niveau (à élire). Soit 6 personnes.

Autres excusés :

Isabelle Alliot-Michoux, Alexandra Boons, Philippe Dumonteil, Charles Gaveau, Patrick Gillmann, Gérald Huioutu, Renan Thepaut, Ambdillah Toumbou.

Début à 8h30 en présentiel et en visioconférence.

Le Président informe le Conseil fédéral du nouvel arbitrage gouvernemental rendu, le 31 janvier 2025, concernant les mesures de suspension du Service civique :

- ➡ Les missions de Service civique dont le contrat avec l'organisme d'accueil a été signé avant le 1^{er} février 2025 seront honorées ;
- ➡ En revanche, à compter du 1^{er} février 2025, et jusqu'à l'adoption de la loi de finances pour 2025, aucun nouveau contrat ne pourra être signé. Deux exceptions à cette règle ont été décidées : les jeunes qui commencent une mission à l'international et les étrangers qui, en réciprocité, s'engagent en France, pourront le faire sans restriction. De même pour les missions de Service civique prévues à Mayotte.

Point 6 – Calendrier sportif

Fabrice Kosiak et Christophe Legout présentent deux versions du calendrier sportif 2025/2026.

Pour donner suite aux observations réalisées en séance, il a décidé de :

- Placer la J1 de la phase au 13 septembre 2025 ;
- Inverser la J3 et le 1^{er} tour de Critérium fédéral afin d'éviter une journée par équipes sur les vacances scolaires (3 zones) ;
- De maintenir 4 semaines entre la phase 1 et la phase 2 ;
- De déplacer la J4 de la phase au 13 avril 2026 afin de protéger le WTT Youth de Metz ;
- Utiliser le week-end du 1^{er} mai pour remonter championnat de France Jeune ce qui libère un weekend pour les territoires au mois de juin.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent le calendrier sportif 2025/2026 (22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre).

Point 7 – Délégués Fédéraux

Thomas Chevalier présente la liste des délégués fédéraux nommés sur les épreuves nationales 2024/2025. Certaines épreuves n'ont pas été pourvues.

Point 8 – Organisation des championnats de France 2025 à Levallois-Perret

Emmanuel Marzin, 1^{er} Vice-président, fait un point d'étape sur l'organisation des championnats de France 2025 à Levallois-Perret. Ils auront lieu du 21 au 23 mars 2025. La billetterie fonctionne très bien : la session 4 est par exemple complète.

Un appel à candidatures de bénévoles a été lancée par le club de Levallois (150 prévus). La gestion de la buvette sera gérée directement par le club.

La FFTT est confiante sur l'aspect financier de cette organisation qui se doit d'être excédentaire. Sur ce point, il est fait remarque qu'il semble en effet important que la FFTT prenne en main l'organisation de ses évènements afin de mieux maîtriser ses coûts. L'évolution du cahier des charges semble essentielle.

Le budget prévisionnel des championnats de France sera adressé aux élus du conseil fédéral. La couverture de l'édition 2025 devrait être effectuée par l'Equipe 21 ou RMC. Négociations en cours.

Point 9 – Modification de la réglementation sportive

a) Situation des joueurs britanniques :

Fabrice Kosiak présente, à la suite du Brexit, les conséquences pour les joueurs britanniques. Ils ne sont plus considérés comme communautaires depuis le 30 décembre 2020.

Il rappelle le contexte juridique (référence CNOSF) : les fédérations sont libres de leur réglementation sur ce point spécifique.

Il semblerait aujourd’hui tout à fait logique de réintégrer le Royaume-Uni parmi les pays que la FFTT reconnaît comme communautaires et de considérer de fait à nouveau leurs joueurs comme communautaires.

Une procédure de réciprocité sera demandée à la Fédération Anglaise de Tennis de Table.

Une réflexion sur l’ouverture du statut de joueur communautaire (C) aux états membres du Conseil de l’Europe peut être pertinente et doit être menée.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent la modification sportive sur la situation des joueurs britanniques (22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre).

b) Double appartenance :

Fabrice Kosiak et Christophe Legout reviennent sur le contexte réglementaire de la double appartenance. Il est actuellement en vigueur dans nos championnats :

- Interdit en Pro Pro A messieurs, Pro B messieurs et Pro A dames ;
- Autorisé pour un joueur en Pro B dames et en Nationale.

Ils estiment que le règlement n'est pas parfaitement clair et donc sujet à interprétation, présentent les évolutions et les raisons d'une prochaine ouverture et reviennent sur l'importance du rôle des clubs.

Les nouvelles règles proposées sont communiquées en séance.

Un complément d'informations semble nécessaire pour pouvoir se prononcer pleinement sur ce dossier. Une note complémentaire est nécessaire pour connaître les gardes fous liés à cette réforme.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent les principes (22 votants, 12 pour, 10 abstentions, 0 contre). Les membres du Conseil fédéral décident de différer le vote sur la double appartenance. Nouvelle consultation puis vote électronique à prévoir sous 10 jours avec un dossier plus complet : règles proposées + garde-fous. (22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre).

c) Repyramide du championnat féminin

Fabrice Kosiak et Christophe Legout présentent les objectifs du repyramide du championnat féminin :

- Mieux zoner les poules ;
- N2A et N2B, rencontres plus équilibrées. Intérêts sportifs ;
- Relancer le championnat féminin dans les Régions (à moyen terme).

Des remarques effectuées en séance signalent que la solution proposée peut à terme impliquer une baisse de niveau de la nationale 1 et que le niveau sportif actuel pourrait déjà être dans l'absolu plus élevé. Une analyse plus poussée pourrait permettre de comparer la différence entre la théorie et l'existant.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent la modification sportive sur le repyramide du championnat féminin (22 votants, 15 pour, 5 abstentions, 2 contre).

d) Nombre de mutés par équipes :

Fabrice Kosiak et Christophe Legout présentent les évolutions du règlement des mutations en proposant notamment jusqu'à trois joueurs mutés pour une équipe de plus de trois joueurs (au lieu de 2 actuellement) et jusqu'à deux joueurs mutés dans une équipe de trois joueurs ou moins (au lieu de 1 actuellement).

Les remarques en séance incitent à totalement dérèglementer le nombre de mutés dans les compositions d'équipes. Le nombre de joueurs mutés figurant sur une feuille de rencontre ne serait alors plus limité.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral décident la suppression totale de la limitation du nombre de mutés par équipes pour la saison 2025/2026 (22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre).

Point 10 – Organigramme, commissions et groupes de travail, feuille de route 2025 par pôles et indicateurs 2025

Le Président rappelle le rôle et les missions des commissions et des groupes de travail. Les commissions sont pilotées en binôme : élu/directeur avec une co-présidence (homme/femme). Un appel à candidatures a été réalisé (plus de 160 candidatures reçues).

Décision :

Validation en séance de la composition des membres des commissions statutaires et non statutaires. Les résultats des votes sont les suivants :

- Commission électorale : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Commission d'arbitrage (CFA) : 22 votants, 17 pour, 5 abstentions, 0 contre
- Commission emploi & formation : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Commission sportive : 22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre
- Commission statuts et règlements : 22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre
- Commission des organisations : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Jury d'appel : 22 votants, 20 pour, 2 abstentions, 0 contre
- Instance nationale de discipline : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Instance supérieure de discipline : 22 votants, 20 pour, 1 abstention, 1 contre
- Comité d'éthique : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Conseil de l'ordre : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Commission système d'information : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission développement : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission finances : 22 votants, 19 pour, 3 abstentions, 0 contre
- Commission CAGID : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission sportive pro : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Commission évènements (non sportifs) : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission ping citoyen : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission PSF : 22 votants, 21 pour, 1 abstention, 0 contre
- Commission outre-mer : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission accompagnement des territoires : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre
- Commission choix prestataires, fournisseurs et partenaires : 22 votants, 22 pour, 0 abstention, 0 contre

Magali Andrier présente les évolutions de l'organigramme de la FFTT avec notamment le rattachement du pôle finances à la DG, et non plus au pôle institutionnel, ou encore le basculement du pôle compétitions à la DTN. Le pôle territoire sera partagé entre le DTN et la DTNa.

Elle revient sur le séminaire directeurs/élus les 24 et 25 janvier 2025 derniers (objectifs / attendus / missions / animation).

Enfin, elle présente les indicateurs nationaux, outil efficient pour mesurer les effets de nos actions. Et publie des statistiques licences très positives.

Point 11 – Dérogation – gestion de la zone 5 (BFC-GE)

Thomas Chevalier refixe le cadre de cette dérogation :

- Les 2 ligues : Bourgogne Franche-Comté et Grand est souhaitent maintenir Pierre Blanchard comme coordonnateur de la zone actuel, bien que ce dernier ne soit plus membre du Conseil fédéral.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent la dérogation – gestion de la zone (BFC-GE) (21 votants, 20 pour, 1 abstention, 1 contre).

Avant de conclure, le Président rappelle les règles de confidentialité qui incombent à chaque élu du Conseil fédéral notamment sur la divulgation des décisions prises, qui pour rappel, font l'objet d'un relevé de décisions puis d'un procès-verbal. Dans ce contexte, et dans l'attente des publications officielles, les informations ne doivent en aucun cas être divulguées.

Avec beaucoup d'émotion, il informe enfin le Conseil fédéral du décès de Daniel Braslet, ancien Directeur général de la FFTT durant de nombreuses années, et membre de plusieurs commissions fédérales sans oublier son parcours en tant que pongiste. Une minute de silence en sa mémoire est observée par l'ensemble des élus et des présidents de ligue présents.

Fin du Conseil fédéral : 12h05.

Vuthny SAVAN
Secrétaire générale adjointe

Gilles ERB
Président

Annexe – résultats des votes complémentaires

Une consultation électronique est menée auprès des membres du Conseil fédéral entre le vendredi 7 et le mardi 11 février 2025 à la suite de l'envoi de documents complémentaires concernant le calendrier 2025-2026, la double/multi appartenance et la composition de la Commission PSF.

A sa clôture, 21 élus fédéraux ont participé aux votes.

Point 6 – Calendrier sportif

Suite à l'envoi d'une nouvelle version reprenant les remarques effectuées en séance le 1^{er} février 2025.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent cette nouvelle version du calendrier sportif 2025/2026 (21 votants, 21 pour, 0 abstention, 0 contre).

Point 9 – Modification de la réglementation sportive

a) Double appartenance :

Suite à l'envoi d'un nouveau document reprenant la demande de garde-fous effectuée en séance le 1^{er} février 2025.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent les dispositions proposées (21 votants, 16 pour, 3 abstentions, 2 contre).

Point 10 – Organigramme, commissions et groupes de travail, feuille de route 2025 par pôles et indicateurs 2025

Suite à l'envoi d'un nouveau document clarifiant la composition de la commission telle que présenté en séance le vendredi 31 janvier puis le samedi 1^{er} février 2025.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral adoptent la composition de la Commission PSF (21 votants, 20 pour, 0 abstention, 1 contre).